



CE Pôle Sud Ouest du 04 avril 2014

Billet d'humeur des élus SUD

Pas De Visibilité pourrait être le nouvel acronyme du PDV (Plan de Départ Volontaire) proposé par la direction : navigation à vue, dans une méga purée de pois, en eaux troubles habitées par quelques espèces nuisibles. Voilà donc dans quel contexte se tient le CE du 4 avril.

Pour comprendre où nous en sommes sur le PDV, vous devez être nombreux à vous y perdre, un petit rappel chronologique s'impose (sinon, passez page 3) :

Octobre 2013 : la direction présente en CCE des documents qui forment le contenu du PDV (361 suppressions de postes, dont 53 journalistes, 26 monteurs, 35 assistantes).

Aussitôt les élus du CCE réagissent et, avec les organisations syndicales, lancent un boycott de toutes les instances :

Les élus du CCE et les représentants des organisations syndicales (CFDT, CGC, CGT, FO et SNJ) réunis ce matin en séance extraordinaire ont tous demandé à Rémy Pflimlin, avant d'aborder l'ODJ, le retrait de son plan de suppression de postes lié au plan de départ volontaire.

Le PDG a opposé un refus catégorique à cette demande unanime.

En conséquence, tous les représentants du personnel ont quitté la salle, refusant de cautionner les projets et les méthodes de la direction.

Les salariés ne sont pas responsables de la situation alarmante dans laquelle se trouve l'entreprise, à la suite notamment de choix stratégiques incohérents et d'une réorganisation mal gérée.

Les salariés n'ont pas à subir de nouvelles décisions unilatérales brutales, imposées par une direction obsédée par la réduction des effectifs.

Le bureau du CCE

Paris le 15 octobre 2013

Le boycott est variablement suivi par la CGT qui participe quand même aux négociations sur les élections professionnelles entaillant déjà l'unité syndicale (depuis qu'elle est de nouveau majoritaire au CCE cet élan démocratique semble lui avoir passé, alors que nous aurions dû voter depuis un an).

Dans le même temps, le 16 novembre 2013, un appel à la grève est lancé par les organisations syndicales nationales représentatives.

Elles exigent :

- 1- Le retrait du plan de suppressions de postes organisant notamment l'asphyxie des services administratifs, techniques et journalistes dans les outre-mers, les régions et au Siège, la mise en place illégale et dangereuse des poly-compétences, la réduction alarmante de la fabrication interne, la fermeture de la rédaction de l'AITV, l'externalisation du sous titrage de France 2.
- 2- La négociation d'un projet alternatif qui permette une gestion intelligente de la pyramide des âges afin de rajeunir les effectifs, de requalifier les précaires, et de faire face à tous les enjeux de développement.

Le 6 février 2014, CGT et FO signent un accord de méthode qui permet notamment d'envisager un accord alternatif, mais le cadre et les objectifs restent flous. Cela repousse la date de début du PDV du 15 février 2014 au 30 avril 2014. L'accord contient surtout un calendrier des négociations et des consultations des instances, CE, CCE, CHSCT, ce qui vaut aux élus du pôle SUD Ouest d'être convoqués pour ce CE particulier du 4 avril.

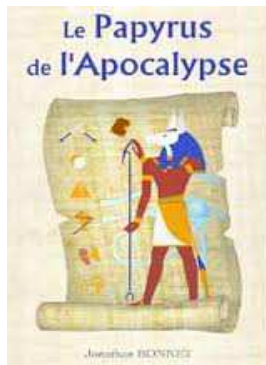
La direction présente alors aux élus du CE le projet alternatif du PDV, sous la forme de deux documents :

Volume 1 : gros pavé, quasi copié-collé de celui d'octobre 2013. Il énumère le même nombre de suppressions de postes avec EXACTEMENT les mêmes fonctions impactées (monteurs y compris). Même à effectif réduit, la direction affirme que le plan de charge sera le même, sans être cependant capable de détailler l'organisation qui permettra ce miracle. Elle laisse entendre que certains postes ciblés n'étaient pas très utiles à l'activité, sans détailler lesquels.

Volume 2 : très léger à la pesée, une dizaine de page environ, contient le plan alternatif négocié avec les syndicats nationaux. C'est une ébauche, un brouillon qui est soumis à notre vote, dont le titre pourrait être : "Place aux jeunes de moins de 30 ans et Vive les poly-compétences". Tout cela est enrobé de quelques belles intentions sur l'emploi des CDD et la pénibilité au travail, le tout truffé de "si" et de "peut-être" !

Les élus refusent de rendre un avis sur un tel document. Ils renvoient la direction à de nouvelles négociations, avant la dernière consultation prévue pour le CE du 28 avril. Alors, quelle que soit l'issue des négociations et l'avis que rendra le CE, le PDV sera lancé. Alors, seule une mobilisation syndicale pourra alors peut-être infléchir la trajectoire.

Papyrus, qui osera l'arrêter ?



Bruno Girault : "On est à 200% là-dessus. C'est un enjeu formidable, mais hyper stressant".

France Télévisions, toujours en plein chaos depuis 2010, atteint un niveau critique, certains salariés sont au bord de la crise de nerf.

Incompétence, inconscience, amateurisme, sont les qualificatifs qu'on attribue volontiers à ceux qui ont décidé la bascule de Papyrus à grande échelle, sans test ni vérification sur un site en activité.

Aujourd'hui, concernant leur paie et leur droits sociaux (congés, RTT, récup), nombreux sont les salariés qui, constatant des changements, cherchent à savoir si ceux-ci relèvent du bug, d'un mauvais paramétrage du logiciel, d'une interprétation malhonnête de l'accord, ou tout simplement de son application formelle.

S'ajoute un verrouillage du système qui alourdit les procédures, notamment les modifications des plannings. **"Les distributions de délégation sont différentes selon les antennes"** reconnaît BG, alors que *"cela devrait se faire de la même manière, mais on se heurte à la hiérarchie différente selon les antennes"*. **"Si on veut faire des développements, on se heurte parfois à Paris. Certains services centraux ne veulent pas déverrouiller, alors que les fonctions RH de France 3 le voudraient"**. Comprendre : chaque chef de service au niveau local fait comme il l'entend, en fonction de ce que Paris lui permet !

Et avec le tact qui le caractérise, notre DHR conclut : *"certaines, avant de faire un pas ont besoin d'avoir trois béquilles"*.



Sur les transpositions effectuées fin mars sans l'accord des salariés, Bruno Girault estime suffisantes les réponses données aux salariés dans le courrier type qui leur a été adressé cet automne. Il déplore, sur un ton un peu condescendant, que certains ou certaines, aient fait valoir une discrimination lors de cette transposition. Cette transposition a été l'occasion pour les salariés d'exprimer leur mécontentement et leur incompréhension vis à vis de la politique salariale pratiquée par l'entreprise depuis des années. Mais ça n'a pas l'air de faire tilt dans les hautes sphères de France Télévisions.



Dialogue social, pour les CDD : point mort.

BG n'a pas grand chose à dire si ce n'est que "Paris a eu du mal à admettre qu'il y avait un souci". Pour les intermittents, aucune précision supplémentaire sur le non paiement des contraintes d'activités. Le secrétaire CGT du CE estime même qu'ils ont eu de belles avancées. Concernant les CDD de droit commun (journalistes et administratifs), BG affirme qu'ils n'auront plus le forfait RTT ni le paiement du repos compensateur. "Les CDD sont à 39h, payés 39h" dit-il, sans expliquer comment seront payées les heures au-delà de 35h. Il reste très évasif sur tous les sujets. Une bagarre qui risque fort de devoir se transporter dans les prétoires.

Enfin, coup de force de la CGT, en toute fin de réunion. Le secrétaire du CE, très en forme dans son rôle de censeur, veut un vote sur le budget du CE. Il souhaite utiliser environ 15000 € dédiés au fonctionnement de l'instance (expertises, conseil juridique, formation des élus) pour payer des factures qui concernent des activités sociales de 2013. Y'a-t-il eu un trou dans la gestion des activités pour nous faire cette demande surprise mais non moins illégale ? Difficile de le savoir, puisque la gestion des activités sociales est opaque depuis 2011. La présidente de la commission, absente depuis 2 ans, n'a jamais été remplacée. Les élus du CE ne connaissent pas le détail de ce que proposent chacune des antennes, malgré nos demandes répétées et des présidences de commission par antenne. Une seule fois par an, obligation légale, nous avons droit à un point budget. Le reste du temps, c'est silence radio. Le secrétariat CGT, qui, sur ce dossier là, ne fonctionne pas différemment de la direction, nous demande un vote, sans même présenter de documents ni d'explications fondées. Cela permettra de "faire bénéficier les salariés de plus d'activités sociales" nous dit-on. Quelle charitable initiative à quelques mois des élections professionnelles !

Mais le CE, ne se résume pas aux tickets ciné, voyages et autres paniers garnis ! Pour remplir son rôle face à une direction qui multiplierait les entraves (c'est à dire les entorses à ses obligations), le CE a, de par la loi, un budget dit de fonctionnement. Et les entraves, ce n'est pas ce qui manque à France Télévisions ! Mais pour le moment, la direction a la vie belle et ce n'est pas avec ce transfert de budget, on le comprend bien, que la CGT majoritaire envisage d'ester en justice en cas d'entrave... Les élus SUD votent donc contre l'utilisation illégale du budget de fonctionnement au profit du budget des activités sociales. CFDT et SNJ s'abstiennent. La CGT, par la grâce de l'arrivée soudaine d'une élue surprise, absente depuis le matin, est redevenue majoritaire pendant exactement 10 minutes, de 16h à 16h10, et valide le vote. Une certaine idée de la démocratie, même si on n'en est pas encore à faire voter les morts...

Tirade d'or du jour :

Gérard Vallès, au sujet de tout :

"on est dans la bagarre entre Girondins et Jacobins"

Compte rendu SUD - CE Pôle Sud Ouest du 04 avril 2014

Elus et représentants syndicaux : Anne Laure Tuaillon, Michel Lehoux, Christophe Havot